

# Compte-rendu de destruction à tir des animaux nuisibles 2022

A retourner à :

Fédération Départementale des Chasseurs de Meurthe-et-Moselle

CS 70025

54702 PONT A MOUSSON CEDEX

pour le 30 septembre 2021 au plus tard (même à zéro)

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL d'autorisation de tir de nuisible numéro : 2021/DDT/AFC/ \_\_\_\_\_

Destruction à tir sur la commune de : \_\_\_\_\_

Tireurs :


espèces	nombre d'animaux tués
fouine	
corbeau freux et corneille noire	
chien viverin	
vison d'Amérique	
raton laveur	
pie bavarde	
bernache du Canada	
étourneau sansonnet	
sanglier	
renard	

à ....., le .....

signature